

CAHIER DES CHARGES DE LA COMMISSION INFORMATIQUE

1. BUT

La commission informatique de la FVJC a pour tâche de soutenir les différentes commissions, ainsi que la FVJC en général sur le plan informatique.

Elle est responsable d'actualiser l'équipement informatique.

Elle veille à l'élaboration du budget pour chaque assemblée des présidents de commissions d'automne.

2. FORMATION ET ORGANISATION

2.1. Elle est formée d'un président, d'un caissier, d'un secrétaire - vice-président et de membres.

2.2. Ses décisions sont prises en assemblée à la majorité absolue. En cas d'urgence, ont pouvoir de décision 3 membres au moins, dont soit le président, soit le caissier, soit le vice-président.

2.3. La commission est divisée en deux groupes :

- groupe "soft" s'occupant des logiciels,
- groupe "hard" s'occupant du matériel.

3. TACHES

3.1. Groupe "hard" :

Il est responsable de :

- tenue à jour de l'inventaire,
- stockage et entretien du matériel,
- liste des entrées et sorties du matériel,
- renouvellement du consommable (papier, rubans, etc, ...),

- règlement d'utilisation ainsi que liste à jour des nos de téléphone des membres de la commission informatique pouvant être appelés en cas de problème,
- acheminement et installation du matériel lors de chaque manifestation concrètement :
 - prendre contact avec la société organisatrice suffisamment à l'avance,
 - vérifier que le matériel comprenne :
 - disquettes,
 - papier,
 - câbles de raccordement,
 - rubans pour imprimantes,
 - rallonges électriques,
 - fiches multiples,
 - manuels d'utilisation des programmes et du matériel,
 - retour et contrôle du matériel au local de stockage.

3.2. Groupe "soft" :

Il est responsable de :

- mise à jour des programmes existants (s'assurer que tous les PC soient équipés des mêmes logiciels (version !)),
- mise à jour des notices d'utilisation,
- formation des utilisateurs,
- achat et développement de nouveaux programmes,
- protection des données et des programmes par notamment :
 - utilisation de programmes anti-virus,
 - utilisation de disquettes originales exclusivement,
- lors d'une manifestation :
 - actualisation des fichiers de données,
 - effacement des fichiers de travail antérieurs,
 - disponibilité d'une personne pendant toute la manifestation.